

# Glossaire de termes propres à l'industrie et liens utiles

**3G (technologie sans fil de troisième génération) :** Troisième génération de normes et de technologie de téléphonie mobile. L'un des principaux objectifs des normes 3G était de rendre possible la transmission de données mobiles à large bande à des vitesses supérieures à 384 Kb/s. Les réseaux 3G permettent aux exploitants de réseau d'offrir à leurs utilisateurs un éventail plus large de services perfectionnés tout en maximisant la capacité de leur réseau grâce à l'optimisation de l'efficacité spectrale. Les services perfectionnés comprennent notamment la messagerie vidéo et multimédia et la transmission de données sans fil à large bande, le tout dans un environnement mobile.

**3.5G (technologie sans fil de troisième génération améliorée) :** Mises à niveau évolutives des services 3G qui offrent une amélioration importante du débit de données sans fil à large bande permettant d'atteindre des débits de données se chiffrant en multimégabits. Les principales technologies 3.5G en Amérique du Nord sont les accès HSPA et CDMA-EV-DO.

**4G (technologie sans fil de quatrième génération) :** Technologie qui offre des capacités de voix, de vidéo et de multimédia améliorées, une plus grande capacité de réseau, une plus grande efficacité spectrale, et des débits de données haute vitesse surpassant les normes de référence 3G actuelles. Aussi appelée LTE.

**4.5G (technologie sans fil de quatrième génération améliorée) :** Mises à niveau évolutives des services 4G qui acceptent des vitesses de téléchargement de deux à trois fois supérieures à celles de la technologie 4G. La technologie 4.5G est conçue pour prendre en charge la réalité virtuelle et augmentée, la diffusion en continu au format 4K et d'autres nouveaux services.

**5G (technologie sans fil de cinquième génération) :** Prochaine génération envisagée de normes de télécommunication sans fil. La technologie 5G devrait se traduire par une réduction considérable de la latence par rapport au service LTE, des améliorations de l'efficacité et de la portée des signaux émis et la capacité de brancher plus d'appareils en même temps que jamais auparavant.

**4K - Visionnement en ultra haute définition :** Offre une résolution d'affichage sur écran de télévision précise de 4096 x 2160 pixels. Les téléviseurs actuels en HD intégrale de 1920 x 1080 affichent une image d'environ 2 mégapixels, alors que les écrans de génération 4K affichent des images de 8 mégapixels.

**À large bande :** Service de communication qui permet la transmission de la voix, des données et des vidéos simultanément et à haute vitesse (débits de 1,544 Mb/s et plus).

**Accès HSPA (accès par paquets haut débit, d'après l'anglais High Speed Packet Access) :** Technologie IP par paquets à large bande développée sur la base de la technologie WCDMA dans laquelle les données sont transmises par paquets à haut débit sur les réseaux 3G. HSPA+ assure la transmission de données par paquets à haut débit sur les réseaux 4G à des vitesses encore plus grandes que l'accès HSPA.

**Architecture de réseau hybride fibre optique-câble coaxial (HFC, d'après l'anglais Hybrid Fibre-Coaxial) :** Technologie qui utilise des câbles de fibre optique et des câbles coaxiaux dans différentes parties d'un réseau pour acheminer du contenu à large bande (voix, vidéo ou données) depuis une installation de distribution jusqu'au domicile de l'abonné.

**Attrition :** Mesure du rendement décrivant le taux de débranchement des clients d'un service de télécommunications. Il s'agit d'une mesure de roulement de la clientèle, laquelle est souvent représentative, du moins partiellement, de la qualité du service offert et de l'intensité de la concurrence. L'attrition est habituellement exprimée en pourcentage et correspond au nombre d'abonnés se débranchant au cours d'une période divisé par le nombre d'unités sur le réseau pendant la même période.

**Bande passante :** La bande passante peut avoir deux significations, soit : 1) bande ou bloc de radiofréquences mesurées en cycles par seconde, ou hertz; ou 2) une quantité ou une unité de capacité au sein d'un réseau de transmission de télécommunications. De façon générale, la bande passante est l'espace disponible aux fins de transmission d'un signal. Plus la bande passante est large, meilleure est la capacité de transmission de l'information.

**b/s (bit par seconde) :** Une mesure de la rapidité de transmission des données utilisée pour mesurer la quantité de données transférée par seconde entre deux points de télécommunications ou entre des dispositifs d'un réseau. Un Kb/s (kilobit par seconde) représente mille bits par seconde, un Mb/s (mégabit par seconde) représente un million de bits par seconde, un Gb/s (gigabit par seconde) représente un milliard de bits par seconde et un Tb/s (téra-bit par seconde) représente un billion de bits par seconde.

**Centre de données :** Installation servant à héberger des systèmes informatiques et des composantes connexes, par exemple, des systèmes de télécommunications et de stockage. Comprend généralement des blocs d'alimentation redondants ou de réserve, des connexions redondantes de transmission de données, des contrôles des paramètres environnementaux (p. ex., climatisation, extinction d'incendie) et des contrôles de sécurité.

**Clients qui apportent leur propre appareil :** Clients qui concluent un contrat de services sans fil pour un appareil qui leur appartient en propre. Auparavant, il était d'usage d'acquiescer un appareil par l'intermédiaire d'un contrat à terme.

**Communication machine à machine (M2M) :** Interconnexion sans fil de dispositifs ou d'objets physiques qui sont intégrés en toute transparence dans un réseau d'information de façon à devenir des participants actifs dans des processus fonctionnels. Des services sont mis à disposition pour interagir avec ces « objets intelligents » dans Internet, les interroger, modifier leur état et capter les informations qui leur sont associées.

**Contournement :** Média audio, vidéo ou autre distribué par Internet ou d'autres moyens non traditionnels.

**CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) :** Organisme de réglementation du gouvernement fédéral pour les télédiffuseurs et les radiodiffuseurs, ainsi que pour les entreprises de télécommunications et de câblodistribution au Canada.

**DOCSIS (Data over Cable Service Interface Specification) :** Norme de l'industrie non exclusive élaborée par CableLabs qui permet l'interopérabilité du matériel de la tête de réseau au matériel installé chez l'abonné. La dernière version (DOCSIS 3.1) permet le regroupement de multiples canaux pour atteindre des vitesses de téléchargement en aval pouvant atteindre 10 Gb/s et des vitesses de téléchargement en amont pouvant atteindre 2 Gb/s, selon le nombre de canaux regroupés.

**DSL (ligne d'abonné numérique) :** Famille de technologies à large bande qui offre une transmission toujours en fonction à bande passante élevée (généralement asymétrique) sur une ligne téléphonique à paire torsadée en cuivre. La technologie DSL partage la même ligne que le service téléphonique, mais occupe une partie différente de la bande passante de la ligne téléphonique.

**EDR (entreprise de distribution de radiodiffusion) :** Entreprise consacrée à la réception de la radiodiffusion et à sa retransmission par ondes radio ou d'autres moyens de télécommunications à plus d'une unité d'habitation ou résidence permanente ou temporaire, ou à une autre entreprise du même ordre.

**ESLC (entreprise de services locaux concurrentiels) :** Fournisseur de services de télécommunications qui livre concurrence aux autres fournisseurs de longue date, généralement l'ESLT.

**ESLT (entreprise de services locaux titulaire) :** L'entreprise de télécommunications dominante fournissant un service téléphonique local dans un secteur géographique donné au début de la concurrence. Habituellement, une ESLT est la compagnie de téléphone traditionnelle ayant été la première entreprise de services locaux à s'établir dans un marché donné.

**EVP (enregistreur vidéo personnel) :** Appareil électronique grand public ou logiciel d'application qui enregistre les vidéos en format numérique. Le terme englobe les terminaux numériques dotés d'une fonction d'enregistrement direct sur disque qui permettent l'enregistrement vidéo sur un disque dur et la lecture depuis celui-ci.

**ERMV (exploitant de réseaux mobiles virtuels) :** Fournisseur de services de communications sans fil qui ne possède pas l'infrastructure de réseau sans fil au moyen de laquelle il achemine ses services à ses clients.

**FSI (fournisseur de services Internet) :** Fournisseur d'accès Internet au grand public et aux entreprises.

**FTTH (installation par fibre jusqu'au domicile, d'après l'anglais Fibre-to-The-Home) et FTTP (installation par fibre jusqu'aux locaux de l'abonné, d'après l'anglais Fibre-to-the-Premise) :** Permet de relier le câble de fibre optique au domicile ou aux locaux de l'abonné, par exemple à un boîtier fixé sur le mur extérieur d'une habitation ou d'une entreprise.

**GSM (Système mondial de communications mobiles, d'après l'anglais Global System for Mobile Communications) :** Technologie fondée sur la technologie TDMA et membre de la famille des protocoles mobiles de deuxième génération (2G) qui est largement déployée à l'échelle mondiale, particulièrement aux bandes de fréquences de 850, 900, 1800 et 1900 MHz.

**HDR (imagerie à grande gamme dynamique, d'après l'anglais High Dynamic Range) :** Technique servant à reproduire une plus grande gamme dynamique de luminosité que ne le permettent les techniques d'imagerie ou de photographie numériques standard.

**Hébergement (hébergement Web) :** Service consistant à héberger, à servir et à conserver des fichiers pour un ou plusieurs sites Web ou comptes électroniques. Le recours à un service d'hébergement permet à de nombreuses entreprises de partager les frais de connexion Internet haute vitesse pour accéder aux fichiers, de même que d'autres frais liés à la gestion et à l'infrastructure d'Internet.

**Hertz** : Unité de fréquence représentant un cycle par seconde. Elle est souvent utilisée pour décrire les vitesses auxquelles les signaux électroniques sont émis dans le domaine de la radiodiffusion. Un MHz (mégaHertz) désigne un million de hertz, un GHz (gigaHertz), un milliard de hertz et un THz (téraHertz), un billion de hertz.

**Hors réseau** : Qualifie les emplacements client où une infrastructure réseau n'est pas facilement accessible et nécessitant la location d'un accès auprès d'un tiers aux fins de connectivité aux locaux.

**HUP (mise à niveau matérielle, d'après l'anglais Hardware Upgrade)** : Action d'un abonné au sans-fil existant qui passe à la puissance supérieure en optant pour un nouvel appareil sans fil.

**IdO (Internet des objets)** : Le concept de connecter des objets et dispositifs de tous les jours (p. ex., électroménagers et téléphones cellulaires) à Internet et entre eux. En leur permettant de capter leur environnement et de communiquer entre eux, on s'assure d'obtenir un flux continu des données.

**Infonuagique** : Capacité d'exécuter un programme ou une application sur plusieurs ordinateurs connectés de façon simultanée, les logiciels, les données et les services résidant dans des centres de données.

**Informatique en périphérie de réseau** : Processus qui consiste à obtenir, à traiter et à analyser des données qui se trouvent à proximité de la source qui les génèrent. Grâce à l'informatique en périphérie de réseau, il n'est plus nécessaire de transmettre les données à un serveur éloigné, ce qui réduit le temps de latence et l'utilisation de la bande passante.

**IP (protocole Internet)** : Protocole informatique de couche réseau que tous les appareils connectés à Internet doivent connaître pour pouvoir communiquer entre eux. Le protocole IP est un ensemble de règles de commutation et l'acheminement de données qui précise comment l'information est divisée en paquets et comment ces derniers sont adressés aux fins de livraison entre les ordinateurs.

**ISDE Canada (Innovation, Sciences et Développement économique Canada)** : Ministère du gouvernement fédéral canadien responsable, entre autres, de la réglementation, de la gestion et de l'attribution du spectre des radiofréquences, ainsi que de l'établissement d'exigences techniques pour différents systèmes sans fil.

**LTE (technologie d'évolution à long terme, d'après l'anglais Long Term Evolution)** : Technologie cellulaire sans fil de quatrième génération (également connue sous le nom de 4G) marquant une évolution et une amélioration par rapport aux normes de téléphonie cellulaire UMTS et HSPA+. La technologie LTE améliore l'efficacité spectrale, réduit les coûts, améliore le service et, surtout, offre un meilleur débit de données. La technologie LTE offre un débit allant jusqu'à 300 Mb/s.

**LTE évoluée** : Norme de communication sans fil qui représente une amélioration marquée par rapport à la norme LTE. Offrant un débit de données de pointe de 1 Go par seconde, la technologie LTE évoluée offre également une commutation plus rapide entre différents modes de consommation et une performance améliorée en bordure de cellule.

**Matériel installé chez l'abonné** : Matériel de télécommunications, comme un modem ou un terminal, situé dans la résidence ou l'entreprise d'un client.

**MFMPA (montant facturé moyen par abonné)** : Mesure du rendement exprimée en dollars par mois et utilisée principalement dans le secteur des services sans fil, qui correspond au montant moyen facturé aux clients par mois. Le MFMPA est un indicateur de la performance opérationnelle d'une entreprise.

**Pénétration** : Mesure dans laquelle un produit ou un service a été vendu ou adopté par des abonnés ou clients potentiels dans un secteur géographique donné. Généralement exprimée en pourcentage.

**PMPA (produits moyens par abonné)** : Mesure du rendement, exprimée en dollars par mois, utilisée essentiellement dans les secteurs des services sans fil et de la câblodistribution pour décrire les produits générés par client par mois. Les PMPA constituent un indicateur clé de la performance opérationnelle d'une entreprise de services sans fil ou de câblodistribution.

**Point d'accès** : Point d'accès au réseau dans un lieu public tel qu'un café, une gare, un aéroport, un immeuble de bureaux ou un centre de congrès.

**POP (personnes dans la population)** : Terme propre au secteur du sans-fil désignant la population ou le nombre d'abonnés potentiels dans un marché, une mesure de la taille du marché. Une POP fait référence à une personne vivant dans une région qui est incluse complètement, ou en grande partie, dans les secteurs de couverture.

**Proche** : Qualifie les emplacements client adjacents à une infrastructure réseau permettant d'étendre relativement facilement la connectivité aux locaux.

**Regroupement** : Jumelage de produits et services distincts en un même produit de détail.

**Réseau local** : Groupe d'ordinateurs reliés entre eux et situés dans un espace géographiquement limité, comme un immeuble.

**Réseaux possédés** : Emplacements client où il existe une infrastructure réseau en place capable d'assurer une connectivité aux locaux sans autres travaux ou locations auprès de tiers. Un client sur réseaux possédés peut être servi rapidement.

**Services d'accès Internet de tiers** : Services d'accès Internet à haute vitesse de gros offerts par les grands fournisseurs de services Internet par câble et permettant aux fournisseurs indépendants de proposer des services Internet de détail à leurs propres utilisateurs.

**Services facturés** : Méthode conventionnelle de paiement des services sans fil selon laquelle un abonné paie des frais mensuels fixes pour une partie importante des services. L'utilisation (par exemple, les appels interurbains) et les dépassements de forfait sont facturés à terme échu, après consommation des services. Les frais font souvent l'objet d'un contrat de service à durée déterminée.

**Services prépayés** : Méthode de paiement de services sans fil selon laquelle un abonné paie d'avance un montant établi d'utilisation du réseau ou des données. Généralement, le compte prépayé d'un abonné est débité au moment de l'utilisation; ainsi, l'utilisation ne pourra dépasser celle prévue par le montant prépayé, à moins qu'un autre paiement anticipé ne soit effectué.

**Spectre** : Terme s'appliquant généralement aux fréquences radio électromagnétiques utilisées pour la transmission de sons, de données et de vidéos. Diverses portions du spectre sont désignées pour l'utilisation par les services cellulaires, la télévision, la radio FM et les transmissions par satellite.

**SSFE (services sans fil évolués)** : Bande de fréquences de télécommunications sans fil utilisée pour les services de transmission de la voix et des données, les services de messagerie et le multimédia sans-fil.

**Taux de pénétration** : Nombre total de foyers pouvant être connectés à un réseau câblé dans un secteur géographique défini.

**Téléphonie par câble (téléphone)** : Transmission des communications vocales en temps réel par l'intermédiaire d'un réseau câblé.

**Télévision sur IP (télévision sur protocole Internet)** : Système assurant la transmission d'un signal de télévision numérique par IP. Contrairement à la télédiffusion, les téléspectateurs ne reçoivent que le contenu en continu qu'ils ont demandé (en naviguant d'une chaîne à l'autre ou en commandant des vidéos sur demande).

**Terminal numérique** : Appareil autonome qui reçoit et décode la programmation de manière à ce qu'elle puisse être affichée sur un téléviseur. Les terminaux numériques peuvent être utilisés pour capter des émissions télédiffusées, par câble et par satellite.

**Transmission par fibres optiques** : Méthode de transmission d'informations (voix, vidéo ou données) au moyen de laquelle la lumière est modulée et propagée sur des faisceaux de fils de verre très fins portant le nom de câbles de fibre optique. La capacité de bande passante des câbles de fibre optique est de loin supérieure à celle des fils de cuivre et la lumière peut voyager sur des distances relativement grandes sans devoir être amplifiée.

**TSU (total des unités de service, d'après l'anglais Total Service Unit)** : Dans l'industrie de la câblodistribution, désigne généralement les abonnés aux services de télévision, aux services d'Internet et aux services de téléphonie par câble. Une personne qui s'abonne aux services de télévision et d'Internet compte pour deux TSU. Une personne qui s'abonne aux services de télévision, d'Internet et de téléphonie par câble compte pour trois TSU, etc.

**VoIP (voix sur IP)** : Technologie utilisée pour transmettre des conversations en temps réel en paquets de données sur un réseau de données utilisant le protocole IP. De tels réseaux de données comprennent les réseaux des compagnies de téléphone, les réseaux de câblodistribution, les réseaux sans fil, les intranets d'entreprise et Internet.

**VoLTE (voix sur LTE)** : Plateforme fournissant des services de transmission de la voix aux abonnés mobiles sur réseaux sans fil LTE. La norme LTE ne peut prendre en charge qu'une commutation par paquets étant donné qu'elle repose intégralement sur la technologie IP. Les communications vocales sur les réseaux GSM passent par la commutation de circuits, alors l'adoption de la norme LTE oblige les entreprises de télécommunications à reconfigurer leur réseau de communication vocale, tout en assurant une continuité aux réseaux à commutation de circuits traditionnels de 2G et 3G.

**VSD (vidéo sur demande)** : Service de câble qui permet à un client de sélectionner et de regarder des films et des émissions en tout temps parmi un répertoire de milliers de titres.

**VSDA (vidéo sur demande par abonnement)** : Service qui offre, moyennant des frais mensuels, un accès sur demande illimité à une programmation donnée.

**Wi-Fi** : Nom commercial de la norme visant la technologie de réseau pour les réseaux locaux sans fil. Les réseaux locaux sans fil fournissent essentiellement les mêmes services que les réseaux filaires, mais à des débits moindres. Le Wi-Fi permet à tout utilisateur muni d'un appareil compatible avec le Wi-Fi de se connecter à un point d'accès sans fil.

## Liens utiles

### Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

Le CRTC est un organisme public indépendant qui réglemente et supervise la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes. Il relève du parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien. [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca)

### **Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE Canada)**

ISDE Canada est un ministère du gouvernement fédéral qui a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle, axée sur le savoir. Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation canadienne, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché efficace et concurrentiel.

[www.ic.gc.ca](http://www.ic.gc.ca)

### **Federal Communications Commission (FCC)**

La FCC est une agence indépendante du gouvernement des États-Unis. La FCC a été établie par la *Communications Act of 1934* [Loi sur les communications de 1934] et est chargée de réglementer la radio, la télévision ainsi que les télécommunications sur fil, par câble et par satellite à l'échelle nationale et dans chaque État. L'autorité de la FCC s'étend sur les 50 États, le District de Columbia et les territoires des États-Unis.

[www.fcc.gov](http://www.fcc.gov)

### **Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS)**

L'ACTS fait autorité pour tout ce qui concerne le sans-fil au Canada - ses préoccupations, son évolution et ses tendances. L'Association représente des fournisseurs de services sans fil et des entreprises qui conçoivent et réalisent des produits et des services pour l'industrie du sans-fil, comme les fabricants de combinés téléphoniques et de matériel, les créateurs de contenu et d'applications et les fournisseurs de services interentreprises.

[www.cwta.ca](http://www.cwta.ca)

### **The Wireless Association (CTIA)**

La CTIA est un organisme international à but non lucratif fondé en 1984 qui représente les entreprises de télécommunications et leurs fournisseurs de même que les fournisseurs et les fabricants de services et de produits de transmission de données sans fil. Aux États-Unis, la CTIA fait du lobbying auprès de tous les échelons du gouvernement.

[www.ctia.org](http://www.ctia.org)

### **GSM Association (GSMA)**

La GSMA est une association sectorielle mondiale qui représente près de 800 exploitants, dont plus de 300 entreprises du milieu des télécommunications mobiles (fabricants de combinés téléphoniques et d'appareils, développeurs de logiciels, fournisseurs de matériel et fournisseurs d'accès Internet) et diverses entreprises de secteurs d'activité connexes. En outre, plus de 180 fabricants et fournisseurs soutiennent les activités de la GSMA en tant que membres associés. La GSMA travaille à des projets et initiatives servant les intérêts de l'ensemble de l'industrie des télécommunications mobiles, et en particulier ceux des exploitants. [www.gsma.com](http://www.gsma.com)

### **Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST)**

Organisation indépendante qui s'emploie à résoudre les plaintes formulées par des consommateurs à l'endroit de fournisseurs de services de téléphonie, de télévision et d'accès Internet. La structure de l'organisme et son mandat ont été approuvés par le CRTC. [www.ccts-cprst.ca](http://www.ccts-cprst.ca)



Pour obtenir un glossaire complet des termes liés à l'industrie et à la technologie, veuillez consulter [rogers.com/glossary](http://rogers.com/glossary)